

### LE BPJEPs AAN : un dipl me de niveau IV

L'arr t  du 8 novembre 2010, cr ant la sp cialit , pr cise les comp tences professionnelles du titulaire relatives   :

- ✓ concevoir un projet p dagogique et d'enseignement ;
- ✓ conduire des actions d' veil, de d couverte, d'apprentissage pluridisciplinaire et d'enseignement des diff rentes nages ;
- ✓ conduire des actions d'encadrement des activit s aquatiques ;
- ✓ assurer la s curit  des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades ;
- ✓ assurer la gestion des aspects li s   l'hygi ne de l'eau et de l'air ;
- ✓ g rer un poste de secours ;
- ✓ participer au fonctionnement de la structure.

### PUBLIC CONCERN 

#### En priorit  :

- ✓ militaires en parcours reconversion des trois arm es et de la gendarmerie ;

#### Selon les besoins du minist re :

- ✓ militaires d'active pour le BPAAN ;
- ✓ militaires bless s en service ;
- ✓ athl tes militaires inscrits sur les listes d'athl tes de haut niveau (SHND) ;
- ✓ personnel militaire et civil du minist re de la D fense en r orientation professionnelle ou adaptation   l'emploi ;

####  ventuellement selon les places disponibles :

- ✓ personnel des autres minist res ;
- ✓ candidats civils (priorit  pour les membres des familles du personnel du minist re de la D fense).

Cf. Note technique n  444440 DEF/SGA/DRH-MD/ARD  
du 14 mars 2013 relative   la politique g n rale et aux proc dures  
d' tablissement des demandes de prestations de formation.

### LIEUX DE FORMATION

La formation se d roule en alternance :

- ✓   la Section de Formation Professionnelle des M tiers du Sport (SFPMs)   Fontainebleau (77) sur le site du Centre National des Sports de la D fense (CNSD) ;
- ✓ et, par convention, dans au moins deux entreprises ou structures, sous tutorat p dagogique, en France m ropolitaine, propos es par le stagiaire sous r serve de l'agr ment du CMFP.

### INSCRIPTION

- ✓  tre  ligible **au dispositif de reconversion des arm es ;**  
**OU**
- ✓  tre propos  **par sa DRH d'arm e au titre de la formation ;**
- ✓ trouver avant la date limite d'inscription une ou plusieurs structures d'accueil acceptant les caract ristiques de la formation et un tuteur titulaire d'une **carte professionnelle** correspondant   la qualification vis e ;
- ✓ proposer un r f rent militaire (moniteur ou moniteur chef EPMS)   proximit  du lieu de formation en alternance ;
- ✓ envoyer votre dossier d'inscription par courriel **avant le 3 juillet 2015.**



## LES EXIGENCES PRÉALABLES AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION

- ✓ Être capable de réaliser une performance sportive en natation (800m nage libre en moins de 16') ;
- ✓ Être capable de justifier d'un niveau technique en sauvetage défini par l'arrêté créant la spécialité AAN ;

Le candidat devra impérativement satisfaire aux exigences préalables pour accéder aux épreuves de sélection.

## ÉPREUVES DE SÉLECTION

- ✓ une épreuve écrite qui vérifie : l'expression écrite, les capacités d'analyse et les ressources culturelles ;
- ✓ un entretien sur dossier qui vérifie :
  - la motivation ;
  - le projet professionnel ;
  - l'adéquation du projet de formation du candidat avec l'architecture de la formation ;
  - la validité des pré-engagements ou des démarches entreprises (employeur-structure d'accueil, tuteur...)
- ✓ des épreuves physiques : aisance aquatique, VAMéval, quintuple saut, tractions à la barre fixe, gainage.



D'éventuelles modifications seront précisées lors de la mise en ligne du dossier d'inscription

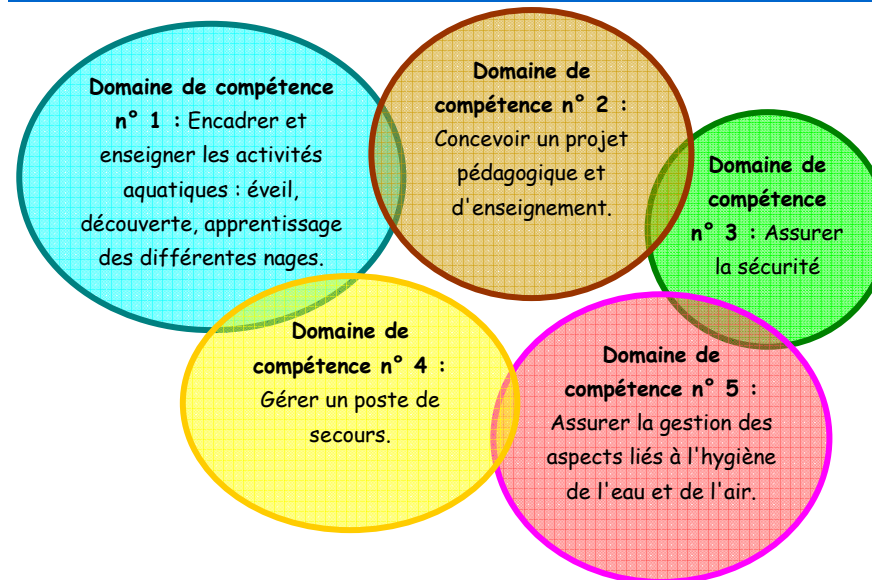
**Renseignements, dossier d'inscription, gestion stage :** Jocelyne STARZYNSKI - ☎ 01 79 91 62 77

@ Intradef : [jocelyne.starzynski@intradef.gouv.fr](mailto:jocelyne.starzynski@intradef.gouv.fr) - Internet : [j.starzynski@sports.defense.gouv.fr](mailto:j.starzynski@sports.defense.gouv.fr)

**Coordonnateur du dispositif de formations :** José ALMONACIL - ☎ 01 79 91 62 76- @ Internet : [j.almonacil@sports.defense.gouv.fr](mailto:j.almonacil@sports.defense.gouv.fr)

***Dossier d'inscription mis en ligne semaine 10***

## CONTENUS DE FORMATION



## ÉCHÉANCIER

- ✓ 19 février, 11 et 20 mars, 13 avril 2015 : journées d'information des candidats à la SFPMS.
- ✓ 3 juillet 2015 : limite d'inscription.
- ✓ 7 au 11 septembre 2015 : épreuves de sélection.
- ✓ 5 au 9 octobre 2015 : positionnement.
- ✓ 17, 18 et 19 novembre 2015 : module de renforcement bureautique.

Formation en alternance : du 4 janvier au 14 octobre 2016.